

**PROGRAMME DU CERTIFICAT DE FORMATION SECURITE
POUR LES PERSONNELS EMBARQUES A LA PETITE PECHE SUR LES NAVIRES < 12M**

Titre visé	Attestation de succès relative à la Formation Sécurité pour les personnels embarqués sur des navires de longueur inférieure à 12 mètres armés à la petite pêche ou pêche côtière.
Public concerné et prérequis	Tout marin devant embarquer sur un navire de longueur inférieure à 12 mètres, armé à la petite pêche ou pêche côtière. Un certificat d'aptitude médicale à la navigation en cours de validité conformément au décret n°2015-1575 du 03/12/2015 sera exigé avant l'entrée en formation. Une attestation de natation 50 mètres est requise avant l'entrée en formation.
Textes de référence	Décision D.A.M. du 8 février 2016 portant approbation de la formation sécurité pour les personnels embarqués sur des navires de longueur inférieure à 12 mètres armés à la petite pêche ou pêche côtière.
Objectifs	Réduire le facteur risque humain, sauver des vies humaines. <u>Par un apport de connaissances théoriques et pratiques, le (la) stagiaire sera capable, au sortir de la formation :</u> <ul style="list-style-type: none"> • D'appliquer consignes et mesures de survie en mer en cas d'abandon de navire, de réagir efficacement et rapidement en cas de chute d'un homme à la mer (TIS/F), • De réduire au minimum le risque incendie à bord, de faire face à des situations d'urgence dues à un incendie, de lutter efficacement contre un incendie à bord (FBLI/F), • De donner les 1ers secours, de réaliser les 1ers gestes élémentaires, en cas d'accident ou de maladie à bord, d'activer et de participer à une consultation télémédicale de niveau 1 avec le CCMM de Toulouse, de procéder à une aide médicale en mer, d'appliquer les règles d'hygiène et de prévention à bord (EM1), • D'identifier les risques et dangers des activités pêche spécifiques aux petits navires (principaux risques à bord, rôle de la prévention des accidents, responsabilités de chacun, le DUERP, les équipements individuels de protection et normes associées, la prévention des abordages, les principes fondamentaux et ceux à observer lors du quart à la passerelle, la prévention de la fatigue, le danger des conduites addictives, la stabilité des navires de pêche (principes généraux, déplacement de poids ...carène liquide, conditions météo ...), les voies d'eau (détection, gestion des alarmes, moyens de lutte, locaux à risques, importance des essais...) (PRAB/F).
Programme	Enseignements théoriques (3h) et pratiques (5h) de survie en mer en cas d'abandon du navire et conduite à tenir en cas d'homme à la mer - TIS/F (8h) . Enseignements théoriques (2h) et pratiques (2h) relatifs aux risques d'incendie et à la lutte contre les incendies à bord - FBLI/F(4h) . Enseignements théoriques et pratiques relatifs aux premiers secours élémentaires (PSC1 7h), à l'hygiène et à la prévention des risques à bord (HPR 3h) et à l'aide médicale en mer (AMMCT1 1h) – EM1 (11h) . Enseignements théoriques en matière de prévention des risques à bord – PRAB/F (4h) .

Durée et modalités d'organisation	<p>27 heures de formation.</p> <p>Formation dispensée en centre de formation, en continu, en présentiel, dans différentes salles et lieux selon les besoins respectifs des modules :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Salle standard équipée de tableau, paperboard et PC pour les cours théoriques, • Salle équipée de matériel médical, trousse de premiers secours, mannequins etc... (EM1) • Bâtiment-feu pour les exercices de lutte incendie (FBLI) • Milieu marin (pleine mer) pour les exercices techniques de survie (TIS). <p>Les équipements de protection feu et combinaisons d'immersion sont fournis durant la formation.</p>
Contenu de la formation	<p><u>Techniques individuelles de survie</u> : cours théoriques relatifs aux compétences TIS et exercices pratiques en mer.</p> <p><u>Formation de base à la lutte contre l'incendie</u> : cours théoriques relatifs aux compétences FBLI et exercices pratiques.</p> <p><u>Enseignement médical 1</u> : formation théorique et pratique permettant de dispenser les soins médicaux d'urgence ou d'assurer la responsabilité des soins médicaux à bord.</p> <p><u>Prévention des risques à bord</u> : formation théorique relative aux compétences PRAB.</p>
Lieu du stage	Pointe à Pitre
Effectifs	12 stagiaires maximum
Intervenant(e)s	<p>Formateurs(trices), infirmiers(ères) ou médecins habilité(e)s (EM1).</p> <p>Formateurs pour adulte, experts en formation sécurité et survie, titulaires des attestations de formation et certificats TIS et CAEERS (Norme STCW 2010) (TIS).</p> <p>Formateurs pour adulte, formateurs experts en formation sécurité, sécurité des personnes, préventions des risques à bord (PRAB).</p> <p>Formateur(trice)s pour adultes, titulaires des attestations de formation et certificats FBLI et CQALI (Norme STCW 2010), Sapeurs-Pompiers (FBLI).</p>
Conditions d'obtention du certificat	<p>Satisfaire aux conditions d'aptitude médicale spécifiées par décret n°2015-1575.</p> <p>Avoir suivi et participé aux 4 modules de formation.</p> <p>Avoir atteint les normes de compétences minimales requises.</p>

~~TOP 50~~
 Lot. 4 Immeuble Karukera
 Marina Bas du Fort
 97110 POINTE-À-PITRE
 Tél : 0690 48 51 38
 SIRET 434 599 320 00034 - APE 7721Z

**DEVIS ET PROGRAMME DU CERTIFICAT DE FORMATION SECURITE
POUR LES PERSONNELS EMBARQUES SUR LES NAVIRES < 12M**

Titre visé	Attestation de succès relative à la Formation Sécurité pour les personnels embarqués sur des navires de longueur inférieure à 12 mètres armés au commerce ou à la plaisance.
Public concerné et prérequis	Tout marin soumis à la norme STCW, devant embarquer sur un navire de longueur inférieure à 12 mètres, armé au commerce ou à la plaisance. Un certificat d'aptitude médicale à la navigation en cours de validité conformément au décret n°2015-1575 du 03/12/2015 sera exigé avant l'entrée en formation. Une attestation de natation 50 mètres est requise avant l'entrée en formation.
Textes de référence	Décision D.A.M. du 28 décembre 2017 portant approbation de la formation sécurité pour les personnels embarqués sur des navires de longueur inférieure à 12 mètres armés au commerce ou à la plaisance.
Objectifs	Réduire le facteur risque humain, sauver des vies humaines. <u>Par un apport de connaissances théoriques et pratiques, le (la) stagiaire sera capable, au sortir de la formation :</u> <ul style="list-style-type: none"> • D'appliquer consignes et mesures de survie en mer en cas d'abandon de navire, de réagir efficacement et rapidement en cas de chute d'un homme à la mer (TIS/E), • De réduire au minimum le risque incendie à bord, de faire face à des situations d'urgence dues à un incendie, de lutter efficacement contre un incendie à bord (FBLI/E), • De donner les 1ers secours, de réaliser les 1ers gestes élémentaires, en cas d'accident ou de maladie à bord, d'activer et de participer à une consultation télémédicale de niveau 1 avec le CCMM de Toulouse, de procéder à une aide médicale en mer, d'appliquer les règles d'hygiène et de prévention à bord (EM1), • D'appliquer les procédures d'urgence, de prévenir la pollution du milieu marin, d'observer des pratiques de travail sûres, de contribuer à l'efficacité des communications à bord du navire, de prendre les mesures nécessaires pour gérer la fatigue, de comprendre les principes de stabilité des navires (SPRS/E).
Programme	Enseignements théoriques (3h) et pratiques (5h) de survie en mer en cas d'abandon du navire et conduite à tenir en cas d'homme à la mer - TIS/E (8h) . Enseignements théoriques (2h) et pratiques (2h) relatifs aux risques d'incendie et à la lutte contre les incendies à bord - FBLI/E (4h) . Enseignements théoriques et pratiques relatifs aux premiers secours élémentaires (PSC1 7h), à l'hygiène et à la prévention des risques à bord (HPR 3h) et à l'aide médicale en mer (AMMCT1 1h) – EM1 (11h) . Enseignements théoriques en matière de sécurité des personnes et de responsabilités sociales – SPRS/E (4h) .

Durée et modalités d'organisation	<p>27 heures de formation.</p> <p>Formation dispensée en centre de formation, en continu, en présentiel, dans différentes salles et lieux selon les besoins respectifs des modules :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Salle standard équipée de tableau, paperboard et PC pour les cours théoriques, • Salle équipée de matériel médical, trousse de premiers secours, mannequins etc... (EM1) • Bâtiment-feu pour les exercices de lutte incendie (FBLI) • Milieu marin (pleine mer) pour les exercices techniques de survie (TIS). <p>Les équipements de protection feu et combinaisons d'immersion sont fournis durant la formation.</p>
Contenu de la formation	<p><u>Techniques individuelles de survie</u> : cours théoriques relatifs aux compétences TIS et exercices pratiques en mer.</p> <p><u>Formation de base à la lutte contre l'incendie</u> : cours théoriques relatifs aux compétences FBLI et exercices pratiques.</p> <p><u>Enseignement médical 1</u> : formation théorique et pratique permettant de dispenser les soins médicaux d'urgence ou d'assurer la responsabilité des soins médicaux à bord.</p> <p><u>Sécurité des personnes et de responsabilités sociales</u> : formation théorique relative aux compétences SPRS.</p>
Lieu du stage	Pointe à Pitre
Effectifs	12 stagiaires maximum
Intervenant(e)s	<p>Formateurs(trices), infirmiers(ères) ou médecins habilité(e)s (EM1).</p> <p>Formateurs pour adulte, experts en formation sécurité et survie, titulaires des attestations de formation et certificats TIS et CAEERS (Norme STCW 2010) (TIS).</p> <p>Formateurs pour adulte, formateurs experts en formation sécurité, sécurité des personnes, préventions des risques et responsabilités sociales (SPRS).</p> <p>Formateur(trice)s pour adultes, titulaires des attestations de formation et certificats FBLI et CQALI (Norme STCW 2010), Sapeurs-Pompiers (FBLI).</p>
Conditions d'obtention du certificat	<p>Satisfaire aux conditions d'aptitude médicale spécifiées par décret n°2015-1575.</p> <p>Avoir suivi et participé aux 4 modules de formation.</p> <p>Avoir atteint les normes de compétences minimales requises.</p>

TOP 50
 Lot. 4 Immeuble Karukera
 Marina Bas du Fort
 97110 POINTE-À-PITRE
 Tél : 0690 48 51 38
 SIRET 434 599 320 00034 - APE 7721Z